P A R I S
MODALITÉS PRATIQUES

Horaire : *Matin ..... 08 H 45 - 12 H 30*
Après-Midi ..... 13 H 30 - 17 H 15

Le non-respect des horaires entraîne une exclusion définitive du stage
(condition réglementaire administrative obligatoire)

Lieu : ***FIAP JEAN MONNET***
30 rue Cabanis
75014 - PARIS

Accès RER : ***LIGNE B – STATION: CITÉ UNIVERSITAIRE***

Accès BUS: ***62 (ALÉSIA-TOLBIAC) - 21 OU 88 (PARC MONTSOURIS)***

Accès MÉTRO : ***LIGNE 6 – STATION : GLACIÈRE***

Parking : *Gratuit dans l'enceinte de l'immeuble dans la limite des places disponibles*

Repas : *Vous aurez la possibilité de prendre le déjeuner au self-service de l'Association ou selon des modalités données lors du stage. (Les repas et autres consommations sont à votre charge).*

Contenu du stage : *Stage interactif se déroulant sur une période de deux jours:*

- Discussions, échanges
- Témoignages
- Informations objectives sur les lois dynamiques et leurs limites
- Vidéos, transparents

Ce stage permet de :

- dissiper les idées fausses
- réfléchir sur les causes et conséquences des accidents de la route
- mieux partager l'espace commun réservé à tous les usagers

T.S.V.P.υ

P A R I S
DES ACCÈS FACILES

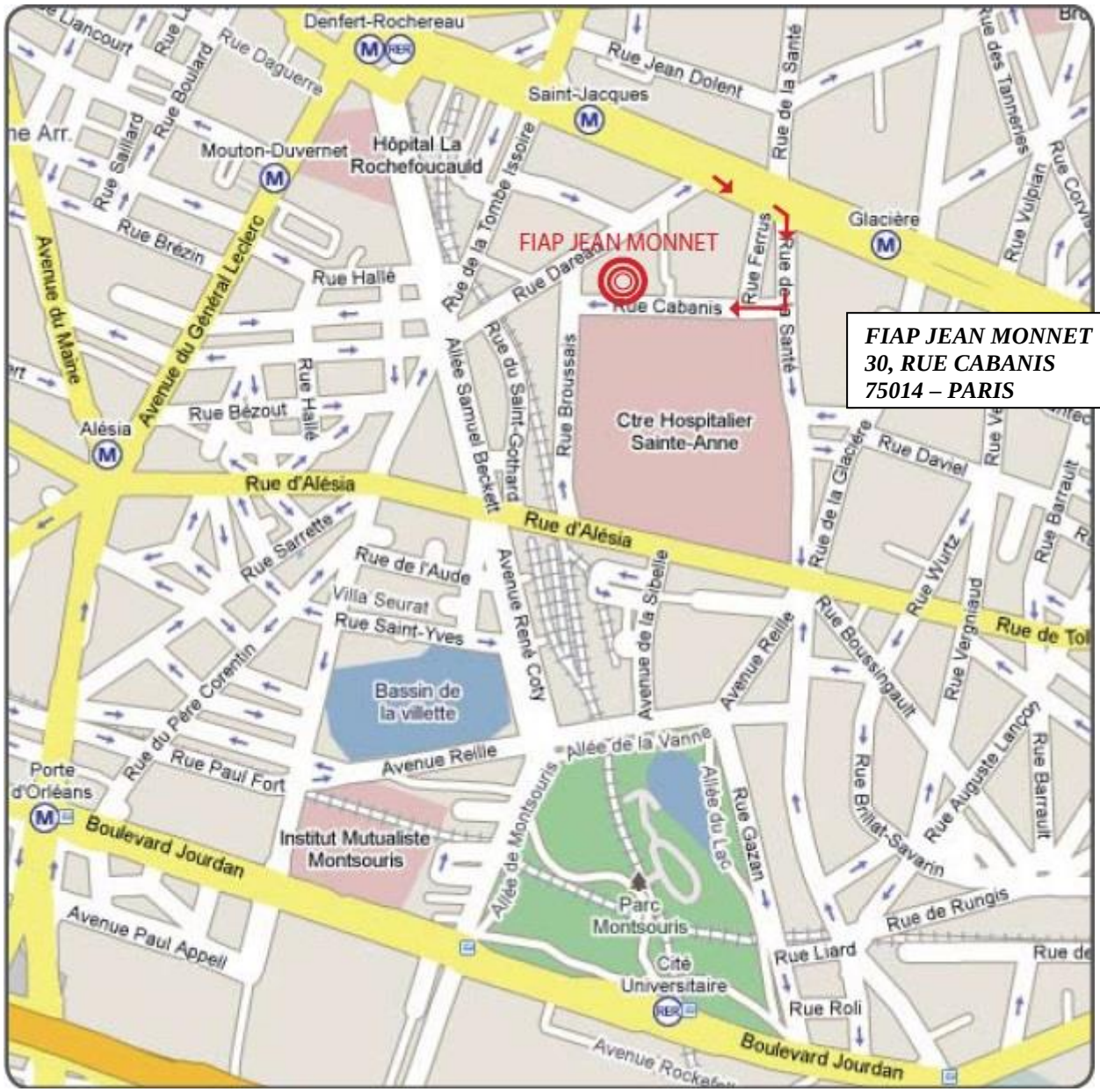

A.S.C.U.R.
à
FIAP JEAN MONNET
30 rue Cabanis
75014 - PARIS

T.S.V.P.υ